



Le 11 juillet 2003

Mme Diane Lafortune
Analyste, Service industriel
Ministère de l'environnement
Direction régionale de la Montérégie
Service industriel
Bureau de Valleyfield
900, rue Léger
St-Timothée (Québec)
J6S 5A3

À l'attention de Madame Diane Lafortune

**Objet : Exploitation d'un lieu d'entreposage et d'élimination de matières
 dangereuses résiduelles (N/Réf. : 7610-16-01-0041057 300067832)**

Madame,

Voici les informations supplémentaires concernant le dossier cité ci-dessus.

Le site de brûlage sud de l'usine d'EXPRO Technologies a été actif de 1945 à 1965 puis il a été désaffecté en 1978.

Basée sur les études de caractérisation précédentes dont les copies ont déjà été remises au Ministère de l'Environnement (MENV), nous voulons intégrer les volumes de matières dangereuses résiduelles du site de brûlage sud dans la présente demande de permis.

Ces études sont les suivantes :

- Synthèse des travaux de caractérisation préliminaire des sols de trois sites du terrain de la compagnie Produits Chimiques Expro, D'Aragon, Desbiens, Halde et associés Limitée, 1991;
- Caractérisation de trois sites sur le terrain d'Expro, Tecsalt, 1992;
- Étude de caractérisation environnementale finale des sols, Dessau, 1993.

La superficie du site de brûlage sud est de 14 106 m² (selon nos dessins) et le volume de sols contaminés estimé est de 520 m³ (Dessau, 1993). La caractérisation sera complétée afin de connaître la situation réelle. La phase 1 de la caractérisation est en cours, la phase 2 est prévue d'ici la fin de l'année et la phase 3 sera réalisée conjointement avec la phase 3 du site. Selon les résultats obtenus nous proposerons au MENV l'approche qui sera préconisée pour fermer le site de brûlage sud.

La superficie du site de brûlage nord est de 41 106 m² (selon nos dessins).

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Madame, mes plus cordiales salutations.



Ian Thibault

Directeur Environnement, permis et licences